République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

AVEYRON

de la COMMUNE DE ROUSSENNAC Séance du vendredi 15 décembre 2023

Date de la convocation 08/12/2023 Date d'affichage 08/12/2023

L'an deux mille vingt-trois et le guinze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire).

Membres:

Votants: 13

En Excercie : 15 Présents: 11

Présents: Marie-Laure CAMBOULAS, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Patrick MARTY,

Françoise VIAROUGE

Représenté(e)s: Carine MARTIN par Marie-Laure CAMBOULAS, Cédric

MARTINS par Sébastien CAYSSIALS

Excusé(e)s: Thibault CAMMAN, Guillaume POUJOL Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS

Objet: Demande de subvention fonds vert : rénovation de l'éclairage public village de Roussennac programme 2024 - DE 20231215 004

Monsieur le maire rappelle qu'une partie de l'éclairage public a été modernisée sur la commune durant l'année 2023. Afin de moderniser le reste du parc sur l'ensemble du territoire, il est nécessaire de changer les luminaires actuels à lampes à sodium très énergivores. Les nouveaux luminaires seront équipés d'ampoules LED qui permettront une économie d'énergie à luminosité équivalente, et une gradation de l'intensité de l'éclairage.

Pour cela, la commune de Roussennac a fait appel au SIEDA de l'Aveyron pour estimer le coût d'une telle opération. Celui-ci est estimé à 91 800 € pour changer 107 luminaires.

Une aide de 36 050€ sera accordée par le SIEDA

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide

- d'approuver le projet de rénovation de l'éclairage public du programme 2024 pour un montant de 91 800 € HT, ces travaux pourraient débuter durant le deuxième semestre de 2024.
- de solliciter le concours du SIEDA de l'Aveyron
- de solliciter une demande de subvention au titre du programme fond vert ;
- de définir le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant des travaux HT	Pourcentage	Montant de l'aide
Sieda	Sollicitée		39,27%	36 050€
Etat	Sollicitée	91 800€	30 %	27 540€
Autofinancement Sous-préfecture de Villetre Date de réception de l'			30,73%	28 210€

Mairie de Roussennac 12220 ROUSSENNAC

012-211202064-20231215-DE_20231215_004-DE

🕿 : 05 65 63 70 68 - 🟯 09 60 44 37 94 - mél : roussennac.mairie@wanadoo.fr

- de préciser que les dépenses seront inscrites au budget 2024 de la commune de Roussennac,
- de donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire afin de réaliser cette opération.

La commune sera maître d'ouvrage de ce programme.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture le 16 décembre 2023 et publication ou notification le 16 décembre 2023 Roussennac, le 16 décembre 2023. Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance Marie-Laure CAMBOULAS Le Maire Sébastien CAYSSIALS